RAPPORT 2006 D'AMNESTY INTERNATIONAL
Le rapport annuel d'Amnesty International met en évidence la détérioration de la situation des droits humains en Europe
Index AI : IOR 61/015/2006
ÉFAI

Embargo : mardi 23 mai 2006
(10 h 00 TU, 12 h 00 heure de Bruxelles)

COMMUNIQUÉ DU BUREAU EUROPÉEN D'AMNESTY INTERNATIONAL

Bruxelles, le 23 mai 2006. L'Union européenne présente pour l'année 2005 un bilan embarrassant, a déclaré Amnesty International à l'occasion de la publication de son rapport annuel sur la situation des droits humains dans le monde.

La présence de la quasi-totalité des États membres de l'Union au sommaire de l'édition de cette année montre que le respect des droits fondamentaux laisse toujours à désirer en Europe.

La mise en évidence de violations des droits fondamentaux dans les domaines de l'asile et de l'immigration a placé l'Union dans une situation gênante. En outre, les méthodes de lutte contre le terrorisme mises en œuvre par les États membres ont été passées au crible comme jamais auparavant.

« Les États européens se sont retrouvés sur la sellette après que certaines des pratiques peu glorieuses qu'ils mettent en œuvre au nom de la lutte contre le terrorisme eurent été révélées au grand jour avec le scandale des "restitutions" *de la CIA. Mais il ne s'agit là que de la partie la plus visible de la dégradation de la situation des droits humains qui s'est produite en Europe »,* a déclaré le directeur du Bureau européen d'Amnesty International, Dick Oosting.

La multiplication des atteintes à la protection des demandeurs d'asile et aux droits des immigrés en est un autre aspect. Le rapport d'Amnesty International relève des manquements dans ce domaine dans plus de la moitié des États membres de l'Union.

Alors que le nombre de demandeurs d'asile en Europe a baissé par rapport aux années précédentes, les gouvernements ont agi comme si les statistiques étaient au contraire à la hausse ; ils ont fait adopter des lois restrictives qui ne garantissent pas la protection minimum et, dans certains cas, ont eu recours à la force pour maintenir des personnes à l'extérieur de leurs frontières.

« Ce que l'on présente comme une crise de l'asile est en fait une crise de la protection. L'Europe n'est pas une terre accueillante pour ceux qui fuient la persécution », a poursuivi Dick Oosting.

Le rapport signale également de nombreux cas de traitements abusifs imputables à des agents des forces de l'ordre, dont les victimes sont souvent des étrangers et des membres d'autres minorités.

« La détérioration de la situation des droits humains constatée en Europe a des implications plus vastes : elle affaiblit la légitimité de l'Union à dénoncer les atteintes aux droits humains perpétrées dans d'autres pays et pourrait placer l'Union en porte-à-faux dans sa mission essentielle quant à la protection des droits fondamentaux dans le monde », a souligné Dick Oosting.

Amnesty International réitère son appel en faveur de l'élaboration d'une nouvelle politique d'ensemble de l'Union européenne en matière de droits humains, qui prenne en compte les enjeux du monde de l'après-11 septembre. ●

Si vous souhaitez réagir à ce communiqué ou obtenir de plus amples informations ou une interview, veuillez prendre contact avec le Bureau européen d'Amnesty International à Bruxelles :

Tél. : +32-2-5021499
Fax : +32-2-5025686
Courriel : AmnestyIntl@aieu.be
Site : http://www.amnesty-eu.org/

La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International – ÉFAI –
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : **http://www.efai.org**